

Bulletin du CSMP



12/2018

Club Suisse du Montagne
et Mâtin des Pyrénées

Schweizer Klub
Pyrenäen-Berghundes
und Mastin del Pirineo



www.montagne-des-pyrenees.ch



COMITE DU CLUB SUISSE
DU CHIEN DE MONTAGNE ET MATIN DES PYRENEES

VORSTAND DES SCHWEIZER KLUB DES PYRENÄEN-BERGHUNDES UND DES MASTIN DEL PIRINEO

Présidente :

Mme Irène Bugnon
Rte du Moulin 9
1053 Bretigny-sur-Morrens
Tel : 021/731.44.49
Natel 079/412.68.03

Vice-Président :

M. Laurent Pichard
Rue Lissignol 12
1201 Genève
Tel : 022/732.41.17

Présidente comm. d'élevage :

Mme Barbara Müller (SKG)
Altlandenbergrasse 23
8494 Bauma
Tel : 052/386.12.21

Secrétaire :

Mme Martine Allaz
Rte de Ponthaux 40
1772 Grolley
Tel : 026/413.22.94

Caissier :

M. Régis Allaz
Rte de Ponthaux 40
1772 Grolley
Tel : 026/413.22.94

Webmaster :

Mme Christiane Salomon
Rte du Moulin 10
1053 Bretigny-sur-Morrens
Natel : 079/633.96.43

Assesseur :

M. Philippe Clement
Rte du Village 54
1509 Vucherens
Natel 076/413.69.64

+ 3 contrôleurs d'élevage (Mmes Jocelyne Devaud, M. Philippe clement
et Mme Christiane Salomon)

Adresses E-mail

presidente@montagne-des-pyrenees.ch
vice-president@montagne-des-pyrenees.ch
caissier@montagne-des-pyrenees.ch
secretaire@montagne-des-pyrenees.ch
pres-com-elevage@montagne-des-pyrenees.ch
webmaster@montagne-des-pyrenees.ch



Billet de votre Présidente

Chers membres du Club Suisse

Je suis au grand regret de débiter ce rapport de Présidente par des revendications plutôt que des félicitations. En effet, à la veille de nos fêtes de fin d'année, chacun est en attente de ce bulletin qui j'espère vous réjouit et que vous avez plaisir à feuilleter, d'admirer les photographies des expositions auxquelles vous avez ou vous n'avez pu participer ou simplement admirer quelques clichés des Montagnes ou Mâtins que vous chérissez.

Mes révélations ne font que reproduire les différents contenus des précédents exemplaires condamnant fortement votre collaboration suite aux demandes expresses de nous fournir des articles, des photos ou autres anecdotes drôles, vécues durant cette année 2018.

Malgré ces nombreuses revendications, je suis au regret de constater qu'une seule et unique membre nous a transmis un article en ce début d'année pour ce journal. Pourtant, vous n'ignorez certainement pas le nombre d'heures de travail que votre comité doit régulièrement fournir pour collecter des résultats des photos sur les divers sites internet. Nombreuses photos comportent des copyrights et nous sommes dans l'obligation de vous contacter par Messenger, par téléphone, whatsapp ou autre en souhaitant ainsi agrémentez votre bulletin. Malgré cela, toutes ces demandes n'ont la plupart du temps aucun aboutissement.

En conséquence, lors de notre prochaine AG un nouveau point figurera à l'ordre du jour quand au maintien ou non de ce journal pour 2019.

Certains membres font tout de même l'objet de remerciements pour avoir proposé un exemplaire par voie informatique.

Malheureusement ces personnes sont minoritaires. Trop nombreux sont encore des membres ne possédant pas d'ordinateur ou pire encore n'ont pas la chance de disposer de connexions suffisantes au téléchargement des dossiers.

Ceci implique pour nous un temps très conséquent de mise en page, d'impression, de pliage et d'envois postaux.

Je déplore également que malgré les rappels de notre trésorier, une bonne vingtaine de membres négligent de s'acquitter de leurs cotisations et ceci depuis plusieurs années pour certains. Ceci est un manque d'intérêt pour une société et est intolérable. Nous nous verrons dans l'obligation d'en bannir quelques-uns, à notre grand regret. Je précise que certains éleveurs bénéficient de la gratuité de leurs annonces de saillies ou naissances sur notre site internet et notre groupe FB, et ceci avec aucune limite dans le temps. (Pubs gratuites)

Suite à ces nombreux propos que j'estimais nécessaires, je tiens tout de même, à vous transmettre toute mon amitié et me fais le porte-parole de mon comité pour vous souhaiter d'heureuses fêtes de fin d'années ainsi que tous mes vœux pour une année 2019 fructueuse et aux dimensions de toutes vos attentes

Votre Présidente

J. Bignon.

Et votre comité du CSMP





CMP
Club Suisse du Chien de Montagne et Mâtin
des Pyrénées



Schweizer Klub des Pyrenäen-Berghundes
und des Mastin del Pirineo



Cotisations / Breitag 2019

Membre individuel / Einzelmitglied	Frs. 65.-
Couple ou 2 membres dans le même ménage Paar oder 2 Mitglieder wohnhaft im gleichen Haushalt	Frs. 90.-
Pour chaque membre supplémentaire dans le même ménage Für jedes zusätzliche Mitglied im gleichen Haushalt	Frs. 35.-
Cotisations de membre vétérán SCS / SKG Veteran	Frs. 30.-
Couple ou 2 vétérán SCS dans le même ménage Paar oder 2 SKG Veteran wohnhaft im gleichen Haushalt (Frais de timbres SCS/SKG. Voir PV AG 2018)	Frs. 45.-

Pour le versement des cotisations :

Club Suisse du Montagne et Mâtin des Pyrénées
CCP N° 80-83178-2
IBAN : CH3109000000800831782
BIC : POFICHBEXXX



Le caissier / der Kassierer

M. Régis Allaz

Je vais vous raconter



l'histoire de votre club

40^{ème} anniversaire du CSMP
1978 / 2018

*Mlle Trudi Sommer : fut la première à importer une chienne
Montagne des Pyrénées en Suisse, en 1952.*



1^{ère} éleveuse en Suisse



Historique du club

C'est à la suite d'une assemblée générale du club des bergers étrangers, très animée et sans traduction, qu'une trentaine de gais romands rentrant sur Lausanne ont décidé de se revoir rapidement pour étudier le problème du Montagne et chargé M. Cordey de s'occuper de la chose.

Ainsi a commencé la création du CSCMP avec des membres plein d'espoir et prêts à surmonter toutes les difficultés. Ce ne fut pas facile, dès le 1^{er} jour, le 11 octobre 1975, une rencontre eut lieu avec un membre du comité central de la SCS, le comité des Bergers étrangers, ainsi que le comité provisoire du Montagne des Pyrénées. Au départ cela ne devait être qu'une section du Club des Bergers Etrangers, requête refusée. Dès cette date historique du 11 octobre 1975, le répertoire des membres du futur club s'est créé en recherchant tous les possesseurs de montagne des Pyrénées et selon le règlement de la SCS de l'époque, nous avons largement dépassé les 40 membres requis pour la création d'un club. Une assemblée eut lieu afin de nommer officiellement un comité où furent nommés (entre autres) le président, Georges Cordey ainsi que Jean Mézières comme sélectionneur et conseiller en élevage.

Le 20 mai 1978 eut lieu la 1^{ere} assemblée constitutive où furent adoptés les statuts et le règlement d'élevage (sous réserve d'acceptation par A.G. de la SCS).

Ces derniers furent admis officiellement par le comité central de la SCS. Les statuts le 17 novembre 1978, le règlement d'élevage le 30 novembre 1979. Devant l'assemblée des délégués de la SCS, le club fut accepté par 300 voix contre 5. Il aura fallu 3 ans pour la création du Club.

Membres d'honneur : M. Georges Cordey (décédé en 1999) qui fut président de 1978 à 1985 et membre fondateur qui a énormément œuvré pour le Montagne. MM. Maurice Pichard et Jean Mézières (décédé), membres fondateurs, qui ont apporté leur aide précieuse lors de l'élaboration des statuts.

Mme Eva Mosimann : membre fondatrice, présidente de la commission d'élevage, juge de race.

Mme Nicole Gijbers : secrétaire et membre fondatrice

Mlle Gertrude Sommer : fut la première à importer une chienne Montagne en Suisse, en 1952.

Mme Jacqueline Mézières (membre d'honneur).

M. Hans-Ruedi Fischer : membre du comité et personne de contact pour la suisse allemande, commissaire de ring.

En 1981, 43 montagnes présents lors de l'exposition le Lausanne, ce fut la race la plus représentée.

Alain Miserez est élu président en 1985.

Nationale d'élevage organisée en 1998, 40 chiens inscrits, 5 absents.

Liste des principaux élevages ayant produit :

Arbagny's	Domaine du Loup	Payaz
Arlequins Charmants	Blanc	Perris Blanc
Arroundera	Fontaine	Pic des Tourettes
Auvert	Frohsim	Planet
Barrajka	Goralenhof	Raie Argentée
Bois de Manège	Grand Patou Blanc	Reprise
Bois Doré	Hof Wiseche	Rocher de l'Aigle
Bosquet	Impasse des	Roquebrune
Cabane de Neige	Pommiers	Rose de Pin
Castelmire	La Marée	Rose des Bois
Chalet Humbert	La Ruvine	Ruine Froburg
Chardon Bleu	Longet	Söhrenhof
Clairière de l'Ours	Loriflans	Sonnenweide
Clos des Arolles	Malandre	Trois Sapins
Croc Blanc	Manor	Via Appia
De la Pierre de Vez	Monte San Giorgio	Von Arvenhof
Domaine de la	Panache Blanc	Zofingen
Licorne	Patte d'Ours	

1^{ère} sélection Juillet 1978



De gauche à droite

- 1 Maurice Lambert
- 2 Alice Gross Leysin
- 3 Jean-Pierre Devaud
- 4 Anne Marie Fatio
- 5 Suzanne Philipp
- 6 Alain Miserez

Exposition canine
internationale
Lausanne 1978

CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES (F)

Ring N° 13

Juge: Charles Duconte, Résidence d'Espagne, Bd. Barbanègre, F 64000 Pau
Prix spécial: une plaque bronze au meilleur sujet classé second (mâle ou femelle). Offert par M. Ducrey.

Mâles

- 1442 CJ **Micha de Loriflans**, 280700, 24.12.1976. Par Ithor du Clos des Neiges, hors Irina du Comte de Bordes. Eleveur: Lislott Linder-Rohner, Elfenberstr. 5, 4059 Bâle. Propriétaire: Jacques Steffen.
- 1443 CJ **Nabis du Longet**, 281577, 14.2.1977. Par Ithor du Clos des Neiges, hors Cadix du Longet. Eleveur: Thérèse Paccaud, Elevage du Longet, 1030 Mex. Propriétaire: Walter Metzger.
- 1444 CJ **Nelson du Duché de Savoy**, 299025, 1.6.1977. Par Valmy du Pays Gallo, hors Uzoz de Guerveur. Eleveur: Raymond Ducrey, Le Carmagloli, F 74250 Valleiry. Propriétaire: Julien Barben.
- 1445 CJ **Marco zum Frohsinn**, 288101, 15.7.1977. Par Miraud v. Zofingen, hors Jitane du Clos des Neiges. Eleveur: Ernst Muller, Weilmatten, 104, 4125 Riehen. Propriétaire: Léon Nirod.
- 1446 CO **Iros de Font Buis de la Chenaie**, 243431, 24.1.1973. Par Rimont du Comte de Foix, hors Urka de Pontoise. Eleveur: Pierre Bouniol, F 30250 Sommieres. Propriétaire: Roland Arcioli.
- 1447 CO **Lucifer du Longet**, 257873, 27.6.1975. Par Sikim de la Franche Pierre, hors Sirène du Pré de Marboré. Eleveur: Thérèse Paccaud, 1030 Mex. Propriétaire: René Brossard.
- 1448 CO **Morasco von Zofingen**, 258906, 8.7.1975. Par Sikim de la Franche Pierre, hors Corinna v. Zofingen. Eleveur: Gertrud Sommer, Eisengrube, 4800 Zofingen. Propriétaire: Ruth Zwhalen.

115

1^{re} exposition pyrénéenne suisse

C'est avec une grande joie, et une certaine fierté, que j'ai jugé à Lausanne, la 1^{re} exposition spéciale du jeune club suisse du montage des Pyrénées.

L'organisation et la réception cordiale, comme toujours en Suisse, était parfaite et le président Cordey, ainsi que tous les membres de son club peuvent être satisfaits de leur œuvre.

Il y avait à Lausanne 33 sujets inscrits. Et je puis dire, tous dans un excellent type. Dans peu d'exposition, en France, l'on voit un ensemble comparable à celui-là. Les cinq ou six premiers sujets peuvent rivaliser avec nos meilleurs chiens. C'est un grand bravo, et un encouragement pour ce club qui vient d'être créé.

Continuez sur ce chemin, amis suisses, et vous obtiendrez d'excellents résultats.

DUCONTE

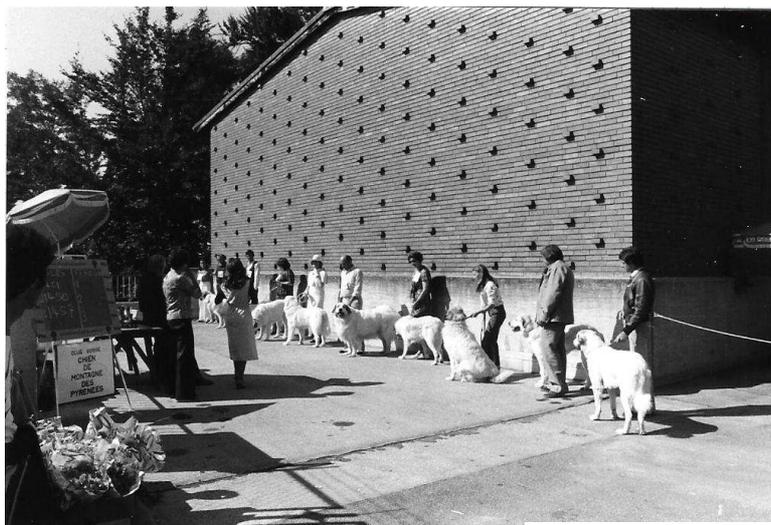
Lausanne, 17 septembre 1978

Juge: M. Charles Duconte

Montagne des Pyrénées. — COM: 1^{er} Exc. CAC-CACIB, Miglos du Comté de Foix, à M. le D^r R. Giralt; 2^e Exc. RCAC-RCACIB, Mozart de Bacca'la, à M. Francesco Melano; 3^e Exc., Nicou du Longet, à Mme Alice Gross; 4^e Exc., Darling du Châlet Humbert, à M. Michel Chardon; Exc., Iros de Font Buis de la Chenaie, à M. Roland Arcioli; Exc., Menez du Vallon des Sauterelles, à M. Adolphe Clauss; Exc., Nicoline Mood, à Mme Cristina Tassou; Exc., Bizjy du Duché de Savoy, à M. Roland Duval; TB, Lucifer du Longet, à M. René Brossard; TB, Marbore, à M. Gérard Wagner; TB, Néruda de la Tour Vidalos, à Mme Claudette Bages; B, Andjik du Grand Patou, à M. Gérard Jardin. — CJM: 1^{er} TB, Nelson du Duché de Savoy, à M. Julien Barben; 2^e TB, Nabis du Longet, à M. Walter Metzger; 3^e TB, Micha de Loriflans, à M. Jacques Steffen; 4^e TB, Marco zum Frohsinn, à M. Léon Nirod. — COF: 1^{er} Exc. CAC-CACIB, Douchka de Chalethumbert, à Mme Anne-Marie Fatio; 2^e Exc. RCAC-RCACIB, Manureva du Vallon des Sauterelles, à M. Jacques Milleman; 3^e Exc., Lvre de Montbernes, à M. Roland Arcioli; 4^e Exc., Moussia du Longet, à Mme Heidi Miserez; Exc., Lozère du Longet, à M. Emile Piralli; Exc., Mélina de Bacca'la, à Mme Suzanne Philipp; TB, Mira de Loriflans, à M. Maurice Lambert; TB, Nathie du Clos des Neiges, à M. Jean-Pierre Deveaud; TB, Naquita du Duché de Savoy, à M. Roger Meytiaz; B, Maya, à M. Michel Bovier; B, Nath du Duché de Savoy, à M. F. Guécher. — CJF: 1^{er} Exc., Asta v. d. Ruine Froburg, à Mme Heidi Miserez; 2^e TB, Charah, à Mme Cristina Tassou; 3^e TB, Anouk des Trois Sapins, à M. Frédéric Willenegger; 4^e TB, Noisette du Duché de Savoy, à M. Raymond Ducrey.

- 1449 CO **Andjik du Grand Patou**, 261579, 24.10.1975. Par Ithor du Clos des Neiges, hors Blondinen du Longet. Eleveur: Jean-Pierre Devaud, Le Solliat, 1347 Le Sentier. Propriétaire: Gérard Jardin.
- 1450 F CO **Mozart de Bacca'la**, LOF 006349, 5.12.1975. Par Izard du Pic du Marbore, hors Iris de Bacca'la. Eleveur: Anny Lavergne, F 64260 Castet Pougou. Propriétaire: Francesco Melano.
- 1451 F CO **Miglos du Comté de Foix**, LOF 4854/576, 6.1.1976. Par Ch. Randal de Pontoise, hors Ch. Razelle du Comté de Foix. Eleveur: Dr. R. Giralt, 70, rue Lieutenant Paul-Delpech F 09000 Foix. Propriétaire: idem.
- 1452 E CO **Menez du Vallon des Sauterelles F.C.I.**, LOF 005023, 16.5.1976. Par Urus du Grand Baou, hors Ursa de Poeymayou. Eleveur: Dr. Jacques Mille Mann, 12, rte de Reimerswiller, F 67250 Soultz. Propriétaire: Adolphe Clauss.
- 1453 E CO **Marbore**, LOF 005118, 30.5.1976. Par Snomass Yves du Clos d'Argent, hors Ira du Parc de l'Oasis. Eleveur: Jean Billerou, 10, rue Albert I, F 17320 Maremmes. Propriétaire: Gérard Wagner.
- 1454 CO **Darling du Chalethumbert**, 277293, 1.6.1976. Par Isard de Bacca'la, hors Jaleo de Poeymayou. Eleveur: Anne-Marie Fatio, Le Martinet, 1073 Savigny. Propriétaire: Michel Chardon.
- 1455 E CO **Nicoline Mood, LOI en cours**, 19.6.1976. Par Carabrae Cinzano Rosso, hors Lisblanc the Sheperdess. Eleveur: S.V. Kiddle (G.B.). Propriétaire: Cristina Tassou.
- 1456 E CO **Neruda de la Tour Vidalos**, LOF 005679, 6.2.1977. Par Ch. Isaby, hors Vestale de Bacca'la. Eleveur: Jean-Louis Gerbeau, Hotel chez Pierre, F 65400 Agos Vidalos. Propriétaire: Claudette Bages.
- 1457 CO **Nicou du Longet**, 281572, 16.2.1977. Par Iros de Font Buis de la Chenaie, hors Jacinthe du Clos des Neiges. Eleveur: Thérèse Paccaud, 1030 Mex. Propriétaire: Alice Gross, Sémiramis, 1854 Leysin.
- 1458 CI **Nabis du Duché de Savoy**, 300998, 1.6.1977. Par Valmy du Pays Gallo, hors Uzoz de Guerveur. Eleveur: Raymond Ducrey, F 74250 Valleiry. Propriétaire: Roland Duval.

Spéciale de race 17 septembre 1978 Lausanne



Exposition canine internationale Lausanne 1978



Lausanne 1985



«Je donne à mes chiens
ce qu'il y a de meilleur – PAL.»

«PAL est vraiment un aliment
très équilibré et moi j'en suis très
content.
Depuis que PAL est préparé selon
une nouvelle recette, les chiens
l'aiment encore davantage. Mon
élevage a beaucoup de succès. Pour
moi une raison de plus de faire
confiance au nouveau PAL.»
J.-P. Devaud, Le Sentier/VD

PAL –
recommandé par les éleveurs.

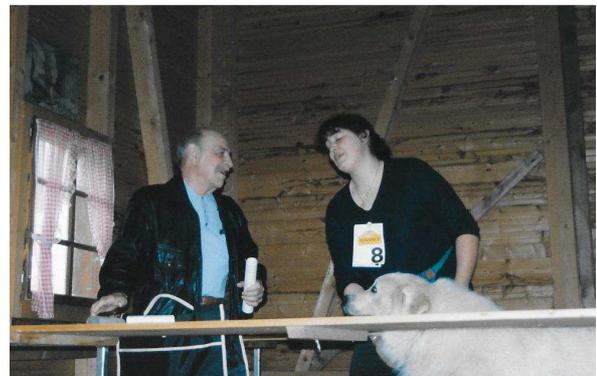
Meilleur de groupe



Nationale d'élevage au Solliat 12 septembre 1998 (20 ans du club)



**Mme Trudi Sommer
1^{ère} éleveuse en Suisse**



**M. Georges Cordey Président de 1978 à 1985
Membre fondateur
à droite sur la photo Mlle Schuler**

Nationale d'élevage au Solliat 12 septembre 1998 (20 ans du club)



Le juge : M. Calendrin



De gauche à droite
Mlle Schuler Monica
Mme Jocelyne Devaud
Mlle Sommer Gertrude 1^{ère} élèveuse
de Suisse



De gauche à droite
Mme Schuler Elisabeth
?!!!
Mme Jocelyne Devaud
Mme Judith Hiltbrand
Mme Schuler était membre du club, puis
secrétaire et Présidente de la commission
d'élevage.

Sélection Moncor (Fribourg) 1999



Nationale d'élevage à Yverdon le 11 mai 2003
Organisée par Regis et Martine Allaz



De gauche à droite
M. Regis Allaz organisateur de la
Nationale d'Yverdon
M. Devaud Jean-Pierre

Les noëls organisés par le Club du Montagne des Pyrénées

Noël Genève 1982



Noël Lausanne 1989

04 heures

En direct du grand Nord

Le Père Noël arrivera à 14h 45 à la Palud, sur un traîneau tiré par des chiens Montagne des Pyrénées.

Son trajet : Rue Caroline, pont Bessières, rue Pierre Virel, av. de l'Université, place de la Riponne, rue de la Madeleine, place de la Palud.

Il remettra des friandises à tous les enfants et ceux-ci pourront se faire photographier avec lui au 1er étage de l'Innovation de l'Innovation

MERCREDI 6 DECEMBRE de 15h 30

JEUDI 7 et VENDREDI 8 DECEMBRE de 10h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 16h 00

SAMEDI 9 DECEMBRE de 10h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 16h 00

innovation
Pour vous, le meilleur.

Lausanne



40^{ème} anniversaire du Club Suisse du Montagne et Mâtin des Pyrénées
Exposition du 9,10,11 novembre 2018 à Genève



De gauche à droite

Daniel et Christiane Beck
Rachael Meakin
Maud Koenders
Jean-Pierre Devaud
Sandra L'Homme

Juge : Christian Rei "FR"

Irène Bugnon Présidente du CSMP
Gislaine et Jean-François Trimolet
avec des Mâtins des Pyrénées

Un GRAND MERCI à Maud Koenders
concurrente de l'exposition venant des Pays Bas,
pour la création
toute particulière de ce tee-shirt en l'honneur du
40^{ème} anniversaire du CSMP.

Coupes souvenir du 40^{ème}
offertes par le Club du CSMP à tous les
participants



Meilleure Expression Pyrénéenne
Gagnée par : Rachael Meakin



40^{ème} anniversaire du Club Suisse du Montagne et Mâtin des Pyrénées
Exposition du 9,10,11 novembre 2018 à Genève

L'apéritif



A la préparation:

M. Philippe Clement et M. Daniel Beck

Au service :

Mme Manuella Clement et Philippe Clement



Sortie du 01.07.2018 au refuge de Châtel-St-Denis

Superbe journée en pleine nature. Pour l'occasion, deux clubs cynologiques réunis, "Les Patounnes" et le Club Suisse du Montagne et Matin des Pyrénées. Merci à Marie-Jeanne pour cette initiative, à François pour les excellents rôtis à la broche et à toutes les personnes qui nous ont concoctés d'excellents accompagnements. Une belle expérience à renouveler



François le cuisinier du Club des Patounnes





Le Crapaud : Attention DANGER !

ELEVAGE DU VAL DE MONTSERRAT

Et si notre triste expérience pouvait sauver votre compagnon !

Intuition nous a quittés le 23 décembre à l'âge de 2 ans...

Mardi soir, Intuition rentre pour manger, elle est un peu tristounette mais rien d'inquiétant et elle mange tout son repas.

Mercredi quand je lui ouvre la porte je vois immédiatement qu'elle va très mal, s'éloignant à peine pour faire ses besoins. A son comportement je sais que c'est grave

J'appelle immédiatement le vétérinaire, Intuition monte péniblement dans la voiture, Christian l'emmène et c'est avec le brancard qu'il faut la descendre pour l'amener dans la clinique.

Avant toute chose mise sous perfusion, puis prise de sang, examen général (conjonctive jaune, inflammation des muqueuses, tachycardie, détresse respiratoire), échographie.

Après un avis supplémentaire auprès du service d'urgence de l'école vétérinaire le diagnostic est posé :

« Ingestion de crapaud avec pronostic vital engagé »

Intuition souffre tellement que de la morphine lui est administré. Malgré cela la souffrance est toujours là et c'est sous anesthésie générale qu'enfin sa souffrance a pu être supprimée et qu'elle nous a doucement quittés...

Je sais que vous êtes de tout cœur avec nous mais si je vous fais part de tout cela c'est pour vous sensibiliser sur le danger et risque mortel de la consommation ou simple léchage du crapaud.

Je joins à mon post un article sur les risques d'empoisonnement par le crapaud et tiens à préciser qu'Intuition pesait 70 kg et que contrairement aux constats faits l'ingestion d'un crapaud sur un chien de grande taille peut être aussi mortelle

« Le crapaud

Le crapaud possède un venin toxique pour le cœur, et le chien est la principale espèce touchée. Les chiens, tout comme les chats d'ailleurs, sont souvent attirés par les animaux qu'ils « rencontrent ». On parle souvent des dangers que peuvent représenter les morsures de vipère, les piqûres de guêpe ou de frelon ou encore le contact avec les chenilles processionnaires. Moins souvent, on évoque le cas des crapauds qui sécrètent un poison mortel.

Les crapauds représentent un véritable danger. On peut les rencontrer lors de promenades, près des étangs, mais ils peuvent également être présents dans nos jardins.

Leur peau présente des glandes appelées parotides. Celles-ci sont situées derrière les yeux. Par ailleurs, leur peau est recouverte de sortes de verrues, qui sont elles aussi des glandes.

Le plus souvent les chiens s'enveniment en tenant dans la gueule un crapaud, même sans l'ingérer. Les crapauds ont un système de défense constitué de deux types de glandes qui sont situées sur tout le corps. Ces glandes sécrètent du venin. La pression qui s'exerce sur le crapaud, lors de morsure par exemple, provoque l'éjection du venin. Le venin ne traverse pas la peau, c'est pourquoi il n'y a pas de danger à prendre un crapaud dans la main. Mais lors de contact avec la muqueuse de la bouche, il pénètre dans le sang, et il a principalement une action toxique sur le cœur et le système nerveux. Le danger est d'autant plus grand que ces substances continuent à être toxiques même si le crapaud est mort.

Les signes cliniques d'une intoxication au venin de crapaud sont d'abord une salivation immédiate et importante. Si l'envenimation est minime, tout rentrera dans l'ordre spontanément. Mais si ce n'est pas le cas, il apparaîtra des vomissements, et de l'abattement, suivis éventuellement de signes d'atteinte nerveuse tels qu'une démarche anormale, des tremblements et des convulsions.

Ce venin est cardiotoxique et agit sur le cœur de manière très néfaste. Il affecte aussi la cavité buccale et l'estomac. Les signes cardiaques ne peuvent être décelés qu'à l'auscultation ou à l'électrocardiogramme. Consulter le vétérinaire sans attendre, il s'agit d'une véritable urgence vétérinaire. Il n'existe pas d'antidote.

On peut, avant de conduire très rapidement son compagnon chez le vétérinaire, laver la cavité buccale afin d'éliminer le maximum de substance toxique, mais il ne faut surtout pas attendre pour consulter. La gravité de l'envenimation dépend de la taille de l'animal exposé : Pour un gros chien, l'évolution est le plus souvent bénigne. Mais pour un petit chien, le contact buccal avec un crapaud peut être mortel ! »

Article de l'élevage du Val de Montserrat
M. et Mme Rei Christian et Céline

Examen de juge de Mme Loredana Salina 27.02.2016



Examens réussis avec succès



L'élevage du Grand Patou Blanc fête ses 40 ans d'élevage

Jocelyne Devaud et ses Patous



Samedi matin animé au marché d'Yverdon

Animaux, anti-nucléaires et bénévolat

Centre ville animé samedi matin à Yverdon où la foule faisait son marché sous un agréable soleil printanier. Débouchant de la rue Pestalozzi, c'est un charmant cortège qui a emprunté les rues commerçantes du centre ville, et cela pour marquer l'ouverture «Chats en fête» au Château d'Yverdon (voir notre édition de samedi). Paradoxalement, c'est toute une cohorte de... chiens qui a défilé, de superbes spécimens de montagne des Pyrénées. Deux attelages - dont l'un tiré par un âne - ont circulé au centre ville pour le plus grand plaisir des badauds. Sur leur chemin, ces aimables équipages ont

rencontré deux groupes participant à des actions menées sur le plan romand: d'un côté, ils dépassèrent le stand du Bénévolat d'Yverdon qui entendait informer sur ces différentes possibilités d'engagement, et de l'autre, ils cotoyèrent les petites mais fumeuses démonstrations des opposants à la centrale nucléaire de Creys-Matville, ceux-ci plongeant dans l'eau d'infimes quantités de sodium, un composant utilisé pour refroidir le surgénératueur français et qui s'enflamme au contact de l'air et explose à celui de l'eau.

P. R.-G.



Venus de l'élevage du Grand Patou au Solliat (vallée de Joux), ce sont des chiens qui ont annoncé l'ouverture de l'exposition «Chats en fête», une manifestation qui se poursuit au Château d'Yverdon jusqu'à dimanche prochain.

NV-Martin

Défilé à Yverdon-les-Bains



Défilé des Fileuses au Sentier 1^{er} Août 1989



Fête des vigneronns à Morges en 1989



Fête des vigneronns à Morges en 1989 Filage de la laine du Montagne des Pyrénées



Réunions du Grand Patou Blanc



Une page souvenir pour notre Présidente Irène Bugnon et un hommage à feu son époux M. Conrad Bugnon

Sortie du Grand Patou 1996



Mme Irène Bugnon
M. Conrad Bugnon
Mme Marianne Chenux



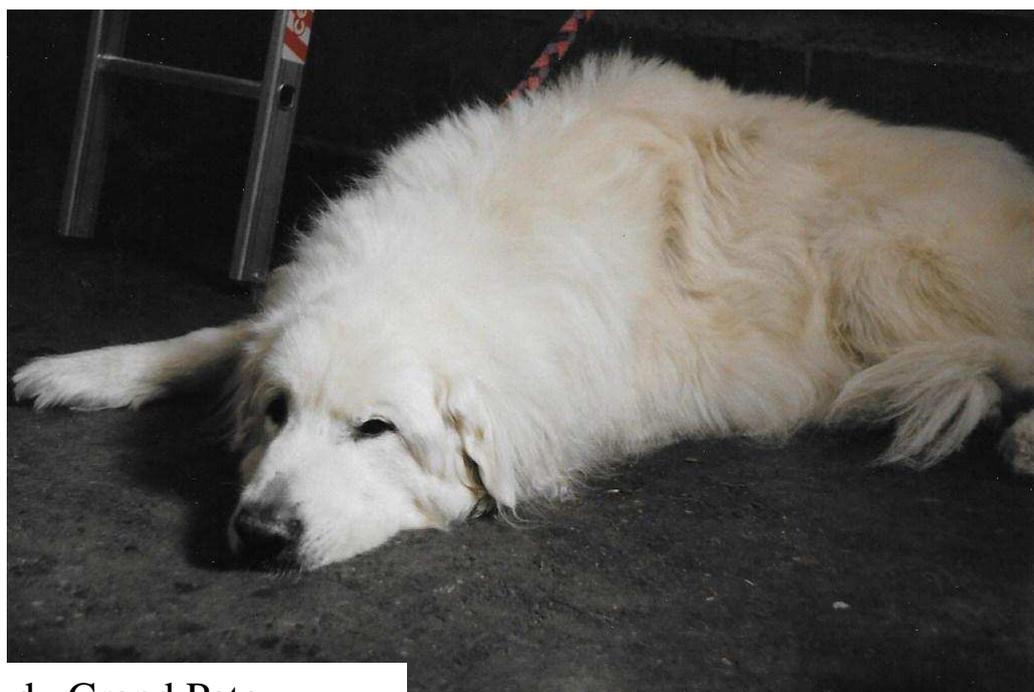
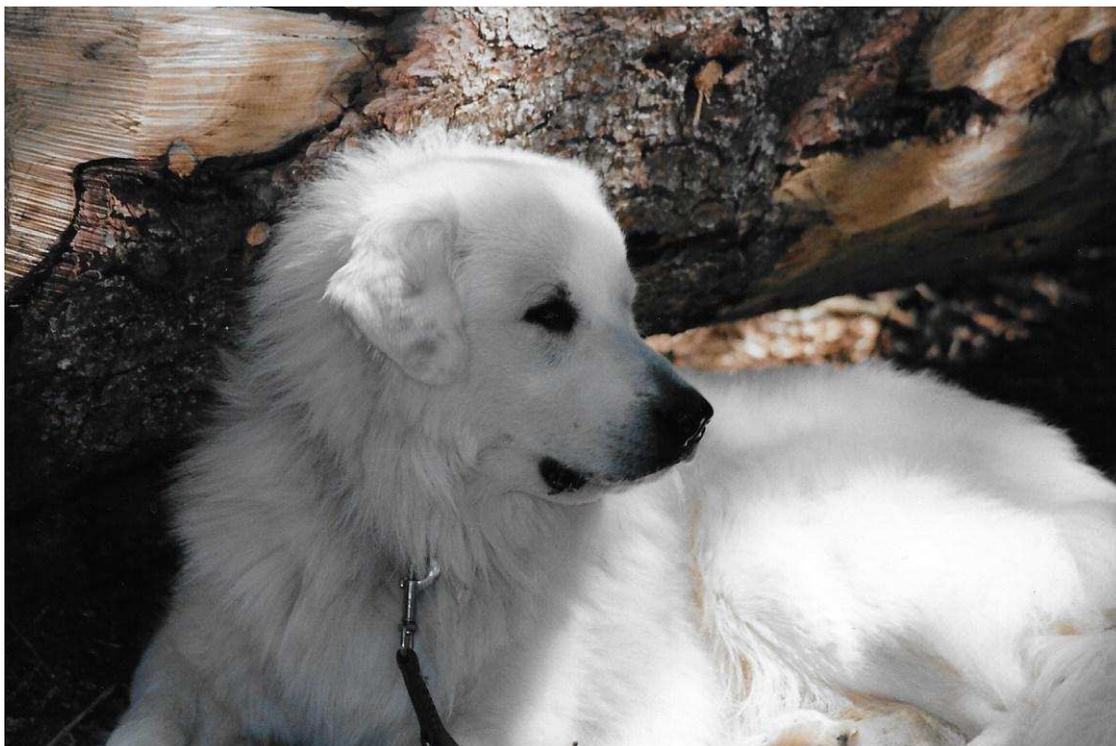
M. Conrad Bugnon
Mme Irène Bugnon
Mme Marianne Chenux



Danahe du Grand Patou
Shiba du Mas de Beauvoisin
Propriétaire : Irène Bugnon
et Julia une amie collie



Dur dur la journée au grand air !!!!



Danahe du Grand Patou
Shiba du Mas de Beauvoisin
Propriétaire : Irène Bugnon

Rédaction et production :

Mme Irène Bugnon
Mme Christiane Salomon

Photos d'archives

Jocelyne et Jean-Pierre Devaud
Martine et Régis Allaz
Marianne Chenaux

**Club Suisse du Chien de Montagne des Pyrénées
et Mâtin des Pyrénées**

**Schweizer Klub des Pyrenäen-Berghundes
und des Mastin del Pirineo**



<http://www.montagne-des-pyrenees.ch>

